



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Brayan participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Mécanique automobile, offert au Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson, sous la supervision d'un enseignant de l'école secondaire Daniel-Johnson.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un atelier de mécanique automobile, d'observer le travail des techniciens et d'en apprendre davantage sur les compétences liées à ce domaine.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Départ en taxi de l'école Calixa-Lavallée à 7 h 45
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30
 - Retour à l'école en taxi prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation

Transport – Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson

- Adresse : 1100, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles, H1B 3A8

Le transport vers le Centre Daniel-Johnson sera assuré en taxi, au frais de l'école Calixa-Lavallée. Les élèves doivent arriver à l'école avant 7 h 45, heure de départ des taxis. Ils effectueront le trajet sans accompagnateur à bord, mais seront accueillis à leur arrivée par les enseignants et le personnel du centre Daniel-Johnson. Le retour à l'école en taxi est prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation.

Si votre enfant manque le départ du taxi, il sera retourné à la maison.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements adaptés à un atelier de mécanique, comme un pantalon long et un chandail confortable (qui peuvent se salir — éviter les tissus fragiles ou amples). Les chaussures de sécurité à embout d'acier seront fournies par le centre, si nécessaire. La pointure de votre enfant a déjà été prise afin de préparer le matériel à l'avance.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé et sécurité au travail. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, ou s'il a manqué le départ du taxi la veille, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, attentif et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant _____ Brayan _____,

à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Mécanique automobile' les 1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____ Date : _____



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Walid participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Mécanique automobile, offert au Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson, sous la supervision d'un enseignant de l'école secondaire Daniel-Johnson.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un atelier de mécanique automobile, d'observer le travail des techniciens et d'en apprendre davantage sur les compétences liées à ce domaine.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Départ en taxi de l'école Calixa-Lavallée à 7 h 45
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30
 - Retour à l'école en taxi prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation

Transport – Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson

- Adresse : 1100, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles, H1B 3A8

Le transport vers le Centre Daniel-Johnson sera assuré en taxi, au frais de l'école Calixa-Lavallée. Les élèves doivent arriver à l'école avant 7 h 45, heure de départ des taxis. Ils effectueront le trajet sans accompagnateur à bord, mais seront accueillis à leur arrivée par les enseignants et le personnel du centre Daniel-Johnson. Le retour à l'école en taxi est prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation.

Si votre enfant manque le départ du taxi, il sera retourné à la maison.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements adaptés à un atelier de mécanique, comme un pantalon long et un chandail confortable (qui peuvent se salir — éviter les tissus fragiles ou amples). Les chaussures de sécurité à embout d'acier seront fournies par le centre, si nécessaire. La pointure de votre enfant a déjà été prise afin de préparer le matériel à l'avance.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé et sécurité au travail. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, ou s'il a manqué le départ du taxi la veille, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, attentif et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant _____ Walid _____,

à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Mécanique automobile' les 1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____ Date : _____



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Jess-Lee participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Mécanique automobile, offert au Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson, sous la supervision d'un enseignant de l'école secondaire Daniel-Johnson.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un atelier de mécanique automobile, d'observer le travail des techniciens et d'en apprendre davantage sur les compétences liées à ce domaine.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Départ en taxi de l'école Calixa-Lavallée à 7 h 45
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30
 - Retour à l'école en taxi prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation

Transport – Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson

- Adresse : 1100, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles, H1B 3A8

Le transport vers le Centre Daniel-Johnson sera assuré en taxi, au frais de l'école Calixa-Lavallée. Les élèves doivent arriver à l'école avant 7 h 45, heure de départ des taxis. Ils effectueront le trajet sans accompagnateur à bord, mais seront accueillis à leur arrivée par les enseignants et le personnel du centre Daniel-Johnson. Le retour à l'école en taxi est prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation.

Si votre enfant manque le départ du taxi, il sera retourné à la maison.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements adaptés à un atelier de mécanique, comme un pantalon long et un chandail confortable (qui peuvent se salir — éviter les tissus fragiles ou amples). Les chaussures de sécurité à embout d'acier seront fournies par le centre, si nécessaire. La pointure de votre enfant a déjà été prise afin de préparer le matériel à l'avance.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé et sécurité au travail. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, ou s'il a manqué le départ du taxi la veille, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, attentif et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant _____ Jess-Lee _____,

à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Mécanique automobile' les 1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____ Date : _____



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Adam participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Plomberie-chauffage, offert au Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson, sous la supervision d'un enseignant de l'école secondaire Daniel-Johnson.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement de travail du domaine de la plomberie et du chauffage, d'observer le travail des apprentis et d'en apprendre davantage sur les techniques utilisées dans ce secteur essentiel du bâtiment.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Départ en taxi de l'école Calixa-Lavallée à 7 h 45
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30
 - Retour à l'école en taxi prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation

Transport – Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson

- Adresse : 1100, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles, H1B 3A8

Le transport vers le Centre Daniel-Johnson sera assuré en taxi, au frais de l'école Calixa-Lavallée. Les élèves doivent arriver à l'école avant 7 h 45, heure de départ des taxis. Ils effectueront le trajet sans accompagnateur à bord, mais seront accueillis à leur arrivée par les enseignants et le personnel du centre Daniel-Johnson. Le retour à l'école en taxi est prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation.

Si votre enfant manque le départ du taxi, il sera retourné à la maison.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements adaptés à un atelier de mécanique, comme un pantalon long et un chandail confortable (qui peuvent se salir — éviter les tissus fragiles ou amples). Les chaussures de sécurité à embout d'acier seront fournies par le centre, si nécessaire. La pointure de votre enfant a déjà été prise afin de préparer le matériel à l'avance.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé et sécurité au travail. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, ou s'il a manqué le départ du taxi la veille, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, attentif et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant _____ Adam _____,

à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Mécanique automobile' les 1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____ Date : _____



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Alisson participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Secrétariat / Comptabilité, offert au Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson, sous la supervision d'un enseignant de l'école secondaire Daniel-Johnson.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement de bureau, de découvrir les outils informatiques et les tâches de gestion typiques d'un emploi administratif, ainsi que d'en apprendre davantage sur les formations liées au domaine du secrétariat et de la comptabilité.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Départ en taxi de l'école Calixa-Lavallée à 7 h 45
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30
 - Retour à l'école en taxi prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation

Transport – Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson

- Adresse : 1100, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles, H1B 3A8

Le transport vers le Centre Daniel-Johnson sera assuré en taxi, au frais de l'école Calixa-Lavallée. Les élèves doivent arriver à l'école avant 7 h 45, heure de départ des taxis. Ils effectueront le trajet sans accompagnateur à bord, mais seront accueillis à leur arrivée par les enseignants et le personnel du centre Daniel-Johnson. Le retour à l'école en taxi est prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation.

Si votre enfant manque le départ du taxi, elle sera retournée à la maison.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter une tenue propre, soignée et confortable, convenant à un environnement de bureau. Aucune exigence particulière en matière d'équipement de sécurité n'est requise pour cette activité. Les chaussures de sécurité ne sont pas nécessaires.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé et sécurité au travail et à la présentation professionnelle. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, ou si elle a manqué le départ du taxi la veille, elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles de conduite et de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, attentif et professionnel,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant _____ Alisson _____,
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Secrétariat / Comptabilité' les 1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____ Date : _____



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Hadil participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Secrétariat / Comptabilité, offert au Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson, sous la supervision d'un enseignant de l'école secondaire Daniel-Johnson.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement de bureau, de découvrir les outils informatiques et les tâches de gestion typiques d'un emploi administratif, ainsi que d'en apprendre davantage sur les formations liées au domaine du secrétariat et de la comptabilité.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Départ en taxi de l'école Calixa-Lavallée à 7 h 45
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30
 - Retour à l'école en taxi prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation

Transport – Centre de formation professionnelle Daniel-Johnson

- Adresse : 1100, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles, H1B 3A8

Le transport vers le Centre Daniel-Johnson sera assuré en taxi, au frais de l'école Calixa-Lavallée. Les élèves doivent arriver à l'école avant 7 h 45, heure de départ des taxis. Ils effectueront le trajet sans accompagnateur à bord, mais seront accueillis à leur arrivée par les enseignants et le personnel du centre Daniel-Johnson. Le retour à l'école en taxi est prévu vers 15 h 00, selon les conditions de circulation.

Si votre enfant manque le départ du taxi, elle sera retournée à la maison.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter une tenue propre, soignée et confortable, convenant à un environnement de bureau. Aucune exigence particulière en matière d'équipement de sécurité n'est requise pour cette activité. Les chaussures de sécurité ne sont pas nécessaires.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé et sécurité au travail et à la présentation professionnelle. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, ou si elle a manqué le départ du taxi la veille, elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles de conduite et de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, attentif et professionnel,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant _____ Hadil _____,
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Secrétariat / Comptabilité' les 1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____ Date : _____